



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de la culture et de l'éducation**

**Le jeudi 28 mai 2026 — Vol. 49 N° 6**

Étude des crédits du ministère de l'Économie, de l'Innovation  
et de l'Énergie (5) : volet Jeunesse

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---

**Commission de la culture et de l’éducation**

**Le jeudi 28 mai 2026 — Vol. 49 N° 6**

**Table des matières**

Jeunesse

Discussion générale

Adoption des crédits

Documents déposés

1

12

13

**Intervenants**

- Mme Filomena Rotiroti, présidente
- M. Mathieu Lévesque
- M. Gregory Kelley
- Mme Catherine Gentilcore
- Mme Manon Massé
- M. Yannick Gagnon
- \*

M. Réjean Houle, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- \*

Témoign interrogé par les membres de la commission

Le jeudi 28 mai 2026 — Vol. 49 N° 6

**Étude des crédits du ministère de l'Économie, de l'Innovation  
et de l'Énergie (5) : volet Jeunesse***(Onze heures trente-six minutes)*

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Alors, bonjour, chers collègues. Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de la culture et de l'éducation ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude... l'étude du volet Jeunesse des crédits de portefeuille Économie, Innovation et Énergie, pour l'exercice financier 2026-2027. Une enveloppe d'une heure a été allouée pour les études de ces... de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplaçants?

**La Secrétaire :** Oui, Mme la Présidente. M. Rivest (Côte-du-Sud) est remplacé par M. Gagnon (Jonquière); Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) est remplacée par M. Kelley (Jacques-Cartier); M. Zanetti (Jean-Lesage) est remplacé par Mme Massé (Sainte-Marie—Saint-Jacques).

**Jeunesse****Discussion générale**

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Nous allons... Merci, Mme la Présidente... Mme la secrétaire. Nous allons procéder à une discussion d'ordre général par des blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits seront effectués à la fin du temps qui leur était alloué, soit en fin d'après-midi vers 12 h 30. Puisque nous avons débuté nos travaux à 11 heures... Ça va? OK. Ça fait que c'est déjà établi qu'on va prendre sur le temps du gouvernement.

Alors, je suis maintenant prête à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle. M. le député de Jacques-Cartier, la parole est à vous.

**M. Kelley :** Bonjour, Mme la Présidente, et bonjour, chers collègues. Ça ne va pas super bien pour nos... notre jeunesse, Mme la Présidente. Les chiffres sont étonnants sur deux fronts. Je pense que je vais commencer là.

Un, c'est le fait que beaucoup de nos jeunes ne voient pas un avenir qui est très positif. Ils ne croient pas vraiment que tout va bien aller pour eux autres. Ils ont des difficultés de rêver, de voir que la suite des choses va être facile pour eux autres.

Puis une autre chose qui est hautement liée à ça, c'est le fait que le taux de chômage chez nos jeunes est plus élevé que la moyenne, mais aussi que, depuis plusieurs années, ça a pris de l'ampleur. Et on a entendu sur... sur le terrain que des stratégies en place par le gouvernement, de s'assurer que des jeunes sont capables de trouver un bon emploi, ne sont pas nécessairement en place à ce stade ici. Je sais que le gouvernement a fait une annonce récemment, mais, ceci dit, ça ne va pas régler l'enjeu qui demeure, qui, il me semble, devient de plus en plus structurel.

Alors, je veux avoir le point de vue de le ministre, que je veux saluer dans ses fonctions, je sais qu'il vient juste d'arriver, mais c'est quelque chose qui n'est pas nouveau non plus. Le gouvernement a les mêmes chiffres que nous et ces chiffres datent des années.

Alors, si le ministre peut peut-être donner nous un petit peu d'un point de vue, sa vision de comment il peut améliorer le sort pour notre jeunesse sur le côté de l'emploi... Je vous laisse, M. le ministre, la parole, de répondre à ma question.

• (11 h 40) •

**M. Lévesque (Chapleau) :** ...merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci également au député. J'en profite pour vous saluer, saluer les collègues de Saint-Jean, Vanier-Les Rivières, de Jonquière, de Jacques-Cartier, évidemment, de Terrebonne.

Évidemment, les crédits, comme vous le savez, Mme la Présidente, on ne fait ça jamais seul. Donc, on a toujours une belle et bonne équipe avec nous. J'aimerais prendre le temps de saluer Mme Virginie Proulx, ma directrice de cabinet, Mme Marielle-Dominique Jobin, ma directrice des communications et conseillère politique au dossier Jeunesse, également Mme Véronique Mariève Gosselin, conseillère principale.

J'ai avec moi également l'équipe du ministère, donc le sous-ministre adjoint chargé, là, au secrétariat de la jeunesse, M. Réjean Houle, de même que Mme Vanessa Guy, adjointe exécutive et conseillère stratégique, Mme Émilie Sarrazin-Alary, coordonnatrice de l'administration, Mme Pascale Vachon, directrice des politiques, de la prospective et de la coordination interministérielle, et M. Alexandre Gagné, directeur des partenariats et de l'appui aux initiatives jeunesse.

Effectivement, je pense que la question que le député a posée, Mme la Présidente, est assez complexe, évidemment, demande des nuances dans la... dans la réponse puis peut-être analysée sous plusieurs angles et sous plusieurs aspects.

Les jeunes, on le sait, là, évoluent dans un contexte où plusieurs défis se présentent à eux, des défis sociaux, des défis technologiques, des défis environnementaux. On le sait, notre monde change, il change vite, et il change très vite également pour notre jeunesse. D'ailleurs, on pourrait dire qu'il y a plusieurs jeunes qui peuvent générer évidemment des enjeux importants chez certains. Ils doivent trouver leur voie à travers une multitude de contraintes comme on les connaît, la hausse du coût de la vie, il y a eu la mention, de la part du collègue, la pression pour réussir nos études, un marché de travail... du travail de plus en plus compétitif, une conciliation de leurs sphères de vie alors qu'ils évoluent dans des environnements, là, qui peuvent parfois être anxiogènes, on peut même parler parfois d'écoanxiété. On le sait, ils nous en ont déjà parlé, nos jeunes.

Au chapitre des bonnes nouvelles, par exemple, Mme la Présidente, là, on constate chez les élèves du secondaire des améliorations dans leurs habitudes de vie, dans leurs habitudes de consommation d'alcool, de drogue ou de malbouffe.

Notre gouvernement travaille constamment à améliorer leurs conditions socioéconomiques qui, on le sait, sont parmi les facteurs importants qui vont influencer leur bien-être.

À ce chapitre, on sait que la situation de l'emploi a été relativement favorable, mais qu'il reste plusieurs défis à relever. Puis je vais... je vais détailler également certains... certains points et certains programmes qu'on a... qu'on a mis de l'avant. On sait aussi que leur rémunération et que leurs avoirs se sont améliorés sur certains aspects dans les dernières années, mais on sait aussi qu'il existe des disparités et des enjeux sociaux sur lesquels on doit continuer de travailler. Puis, dans le dernier, ils semblent plus heureux que les autres... les autres Canadiens.

Puis spécifiquement, là, sur la question de l'emploi et du chômage, actuellement, les... les jeunes subissent en premier plan les effets des turbulences économiques. Ils ont d'ailleurs vu leur taux de chômage exploser durant la pandémie. On le sait que l'imposition des tarifs douaniers par nos voisins Américains qui amène une importante incertitude économique mondiale, qui vient entraîner des répercussions qui sont majeures, là, sur l'économie et l'emploi, et pour... pour nos jeunes, notamment au niveau des intentions d'embauche... rapport sur le bonheur des jeunes Québécois. Un programme, oui, mais un programme très important, Mme la Présidente, le ministre de l'Emploi, qui a annoncé la mise en place de la mesure Un premier emploi pour toi!, qui prévoit un investissement de 10 millions de dollars pour l'année en cours afin de soutenir l'intégration des nouveaux diplômés au marché du travail.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Merci.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Puis là c'est important, l'initiative, là, ça prend la forme d'une subvention salariale qui est versée directement aux employeurs.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Merci, M. le ministre. Merci.

**M. Lévesque (Chapleau) :** 50 % du salaire brut au privé puis 100 % du salaire brut à l'employeur en OBNL.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Merci. Vous comprenez qu'il n'y a pas beaucoup de temps, et je dois être équitable dans le temps entre la question et la réponse. Alors, vous allez... vous allez avoir d'autres opportunités pour répondre aux questions de le député de Jacques-Cartier.

**M. Kelley :** Oui, merci, M. le ministre. J'apprécie votre enthousiasme pour votre dossier, pour certaines annonces qui a été faites, mais les réalités sur le terrain est loin d'une jeunesse qui se sent écoutée par le gouvernement.

Vous avez les mêmes documents que moi, qui ont été faits par le réseau des carrefours de jeunesse d'emploi du Québec. Ils ont sondé les jeunes. Ils ne semblent pas trouver... ils ne se sentent pas trouvés dans les politiques de le gouvernement, ils ne sont pas écoutés par le gouvernement.

Et, quand même, sur cet enjeu superimportant de l'emploi, je sais qu'une mesure a été mise en place, mais on sait que le gouvernement a fait beaucoup de changements aussi sur les politiques, que maintenant ça semble... sur le volet global de l'emploi, les jeunes sont souvent oubliés.

Et, quand même, quand je regarde dans le cahier des crédits, je vais juste prendre un exemple, il y a beaucoup de mesures pour les régions, c'est parfait, on doit garder nos jeunes en région, mais, en même temps, on sait que les problèmes, à Montréal en particulier, sont graves pour la jeunesse. Et on peut regarder le côté d'emploi puis aussi peut regarder juste le fait qu'on a besoin plus d'interventions sur le terrain pour ces jeunes qui sont vulnérables.

M. le ministre, est-ce que vous trouvez que c'est normal, normal qu'un jeune sur cinq a de la difficulté à accéder à une nourriture de qualité et des quantités suffisantes?

**M. Lévesque (Chapleau) :** J'aimerais peut-être vous revenir sur la première portion de votre... de votre question sur, justement, le rapport de Ma voix compte. Je pense que c'est très important, là, ce que vous avez dit. Évidemment, les préoccupations exprimées par les jeunes dans ce rapport-là sont entendues, et on est très, très sensibles à ces... à ces préoccupations-là. Les enjeux des jeunes, bien, ce sont nos enjeux, qu'il soit question de logement, d'accès à la propriété, de santé mentale, d'accès à la nourriture, de perspectives d'avenir, comme vous avez mentionné.

Puis peut-être revenir sur le sondage, évidemment, qui permet de connaître l'opinion de 6 000 jeunes qui gravitent autour, là, de nos fameux CJE, nos carrefours jeunesse-emploi, pour une population de jeunes Québécois. Il serait vraiment intéressant de connaître, évidemment, les résultats sur un plus grand nombre d'échantillonnage, notamment. On va prendre évidemment le temps d'évaluer tout ça attentivement, les constats, les recommandations, là, qui sont formulés.

Puis d'ailleurs le gouvernement a déjà posé plusieurs gestes à cet effet-là pour répondre aux préoccupations des jeunes, notamment pour ce qui est de l'accès, là, à la propriété. On le sait, la première ministre a lancé un superbe programme pour l'accès à la propriété de nos jeunes. Puis évidemment je souhaite qu'on peut continuer à... à travailler avec les jeunes pour mettre en place les solutions durables puis à leurs différentes réalités à cet... à cet effet-là.

Puis peut-être vous parler du plan...

**M. Kelley :** M. le ministre, on va arrêter là parce qu'on va... Je n'ai pas beaucoup de temps qui reste.

Et, première des choses, un sondage de 6 000 personnes, c'est un échantillonnage superimportant. Les sondages faits par Léger, politiquement, c'est 1 000. Alors, quand on a 6 000 personnes qui est répondues, c'est un sondage qu'on peut faire confiance pour dire : Ça, c'est des bons chiffres, ça reflète la réalité des jeunes sur le terrain.

Mais je reviens. Je veux juste poser les questions. Est-ce que vous trouvez ça normal qu'un jeune sur cinq à la difficulté à accéder à la... à une nourriture de qualité au Québec aujourd'hui?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Sur le... Peut-être pour revenir sur le plan d'action dont je voulais... dont je voulais vous parler, qui inclut le volet... le volet nourriture, évidemment, 2025-2030. Dans le fond, il y a trois objectifs principaux. D'abord, soutenir l'intégration et le maintien en emploi, donc, ça, c'est important de le rappeler. Ensuite, développement des compétences clés sur le marché du travail en évolution et aussi promouvoir le traitement équitable dans les milieux de travail, et la conciliation, puis les différentes sphères de vie.

Il y a plusieurs... il y a plusieurs causes, là, qui peuvent expliquer ce dont vous nous parlez, puis on peut trouver que c'est... évidemment, c'est malheureux, mais le gouvernement est proactif au niveau de l'aide alimentaire à ce niveau-là. Il y a un accroissement aussi important des efforts afin de lutter contre l'insécurité alimentaire. Puis l'investissement est de 266 millions de dollars en soutien aux organismes d'aide alimentaire pour la période 2022-2023 à 2030-2031. C'est un accord conclu en 2025 entre le gouvernement fédéral et le Québec pour transférer les fonds prévus par le Programme national d'alimentation scolaire, ce qui va permettre au Québec d'obtenir 65,2 millions...

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Merci.

**M. Lévesque (Chapleau) :** ...sur trois ans pour financer l'alimentation scolaire dans les écoles primaires et secondaires.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Merci, M. le ministre. M. le député.

**M. Kelley :** Parfait, M. le ministre. Moi, j'ai pensé que la réponse, c'était non, ce n'est pas normal qu'il y ait un enfant sur cinq qui a de la difficulté à manger bien. Puis, on sait, de plus en plus, c'est des jeunes familles qui doit utiliser des banques alimentaires.

Mais, quand même, je vais... reviens un petit peu à la question de l'emploi. Est-ce que vous êtes capable, M. le ministre, de bien expliquer si votre... Maintenant, je comprends, c'est le ministère, mais le gouvernement a demandé un rapport, qui a été fait par plein des experts, si le Québec est prêt pour l'intelligence artificielle. La réponse, c'est non. Et c'est une préoccupation énorme de notre jeunesse que l'intelligence artificielle va remplacer leurs emplois, ils vont bloquer l'accès à un emploi payant et dans leur domaine d'études. Il y a quand même des sections qui parlent directement de notre jeunesse dans ce rapport.

Pour notre jeunesse, qu'est-ce que vous avez à dire à eux autres sur l'arrivée de l'intelligence artificielle et le fait que votre gouvernement n'a absolument rien fait de préparer le Québec pour l'arrivée de l'intelligence artificielle? Et il y a des impacts très graves sur notre jeunesse.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Au niveau de l'intelligence artificielle, effectivement, là, puis je ferais un lien avec aussi le décrochage scolaire à ce niveau-là, l'objectif commun, là, c'est la réussite éducative, évidemment, de tous les élèves puis aussi la possibilité des emplois pour nos jeunes, comme je le disais. Donc, c'est très, très important, à ce niveau-là, de pouvoir s'assurer que, d'un côté, les emplois pour nos jeunes, ils... ils puissent y accéder et que l'intelligence artificielle soit développée de façon éthique et ne vienne pas empêcher les différentes... les différentes possibilités d'emploi pour... pour nos jeunes, évidemment, là. Puis c'est un dossier, là, qui relève de notre collègue la ministre responsable du développement, là, technologique.

• (11 h 50) •

**M. Kelley :** M. le ministre, moi, je ne suis pas... pas d'accord que c'est la responsabilité de le ministre de l'Économie ou quoi que ce soit, je pense, c'est votre responsabilité de porter le ballon parce que c'est quelque chose qui est tellement préoccupant pour notre jeunesse. Et je sais que vous vient juste d'arriver et j'espère que vous mettre ça sur la liste des priorités de votre... de votre ministère, parce que, comme j'ai dit, le rapport est là, les

recommandations sont là, mais votre gouvernement n'a pas agi. Alors, j'espère que vous avez la chance, au sein de le Conseil des ministres, de passer le message que le gouvernement doit commencer à mettre des mesures en place.

Et, juste pour vous dire, c'est bien beau, beaucoup de monde peut travailler comme électricien, peut aller dans les métiers, des professions... des professions comme ça, c'est parfait, c'est génial. On a besoin des gens pour travailler pour Hydro-Québec dans le domaine de la construction, mais ce n'est pas pour tout le monde. Et, en même temps, si on dit à tout le monde juste d'aller directement là, est-ce que ça, c'est une vraie stratégie?

Alors, pour les gens qui sont déjà formés, qui ont un bac dans une certaine expertise, comme c'est la science des... les sciences... ou, quand même, on peut parler des gens qui sont des codeurs. C'est quoi, le message pour eux autres? C'est quoi, leur avenir au Québec? Comment le gouvernement va aider eux autres quand, présentement, c'est superdifficile de trouver un emploi ici, au Québec, et aussi en Amérique du Nord?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui. Merci, Mme la Présidente. Effectivement, question très pertinente du député. Donc, simplement vous dire qu'il y a effectivement un chantier dans le Plan d'action jeunesse sur l'intelligence artificielle spécifiquement, un chantier, là, sur l'intelligence artificielle, le numérique, la lutte à la désinformation, qui a été lancé avec le Plan d'action jeunesse 2025-2030, un chantier de longue haleine qui va s'étendre sur toute la durée du plan. Puis l'enjeu, là, est complexe, on le sait, puis multidimensionnel. Ça touche à la fois à l'éducation, la santé mentale, les perspectives d'emploi, l'environnement, l'éthique également.

La première phase des travaux vise à se mettre en phase avec le milieu, comme on le sait, les organismes jeunesse seront consultés, notamment ceux qui ont travaillé un discours ou des pratiques face à ces enjeux. Puis une première consultation des jeunes va avoir lieu prochainement afin d'identifier quelles sont, parmi les nombreuses questions du mandat ou du chantier, leurs principales préoccupations. Donc, on inclut les jeunes. Ça va être par et pour les jeunes, évidemment, pour trouver des solutions conjointes à ce niveau-là.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Merci, M. le ministre. M. le député, il reste 8 secondes.

**M. Kelley :** Je vais garder ça pour la suite.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Pour l'autre bloc? Excellent. Merci. Alors, on va passer, pour le prochain bloc, à Mme la députée de Terrebonne pour une période de... un bloc de 9 min 35 s.

**Mme Gentilcore :** Merci, Mme la Présidente. Chers collègues, toujours un plaisir. M. le ministre, bonjour.

Donc, j'aimerais faire un peu de pouce, là, sur la santé mentale des jeunes, un enjeu qui, évidemment, nous interpelle tous énormément. J'en profiterais pour commencer par parler du rapport sur les écrans, parce qu'il y a un an, votre gouvernement et tous ensemble, on a adopté ce rapport-là. Il y a une des 56 mesures qui a été mise en place, celle d'interdire les téléphones dans les écoles, que je salue évidemment, que nous saluons tous, et on commence à voir les bienfaits, je pense, les bénéfices de cette mesure-là, mais il y en a 55 autres qui sont, ma foi, fort intéressantes, et on n'a pas de suivi depuis, c'est quoi, votre plan clair, là, pour les mois qui vous restent au pouvoir. Est-ce qu'il y a des nouvelles mesures qui vont être mises en place pour la rentrée scolaire à venir? J'aimerais vous entendre là-dessus.

**M. Lévesque (Chapleau) :** ...merci beaucoup, Mme la Présidente. Je remercie la collègue, évidemment, pour sa question. Ces enjeux-là au niveau des écrans, ce sont des éléments qui nous préoccupent, nous aussi, à la jeunesse, puis on le sait, que l'impact des écrans, des réseaux sociaux sur nos jeunes, c'est très préoccupant.

Puis j'aimerais peut-être rappeler que le gouvernement, c'est le premier à s'être penché sur cet enjeu, donc, notre gouvernement, en menant deux grandes consultations publiques sur l'utilisation des écrans chez les jeunes. Ces consultations ont mené à l'élaboration de la première stratégie nationale sur l'utilisation des écrans... des écrans en 2022-2025. Puis cette toute première stratégie vise à mieux outiller et sensibiliser les intervenants, les jeunes et les parents afin de favoriser une utilisation saine et surtout équilibrée de nos écrans.

Nous sommes également le premier gouvernement, comme vous le savez, Mme la Présidente, à avoir interdit des appareils électroniques personnels, vous le disiez, la députée le disait, Mme la Présidente, dans les classes des écoles primaires, secondaires publiques, puis le gouvernement, évidemment, demeure pleinement engagé, puis nos travaux vont se poursuivre en ce sens-là avec l'ensemble des équipes gouvernementales.

Peut-être, sur... sur la santé mentale des jeunes. Il y a un volet très important au secrétariat de la jeunesse. On a... on a considérablement développé, nous autres, le réseau des aires ouvertes, des espaces qui ont été pensés par et pour les jeunes de 12 à 25 ans, qui offrent un accès gratuit et sans rendez-vous à des services en service mental. On a plus d'une quarantaine de points d'accès... de 48, en fait...

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Merci, M. le ministre.

**M. Lévesque (Chapleau) :** ...dans presque toutes les régions du...

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Merci, M. le ministre.

**Mme Gentilcore :** Je vais vous relancer, par exemple, parce que... C'est très intéressant, mais, pour les 55 autres mesures du rapport, je vais vous ramener là-dessus, est-ce qu'il y a un plan, est-ce qu'il y a un échéancier?

C'est quoi, les prochaines étapes? Quelles sont les prochaines mesures qui vont être mises en application? C'est vraiment ça, ma question.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Toutes ces belles mesures seront annoncées en temps et lieu, mais évidemment ce sont des questions qui sont... qui sont préoccupantes.

**Mme Gentilcore :** Donc, rien de prévu pour l'instant.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Toutes ces belles mesures seront annoncées en temps et lieu par les... par les différents ministres. Et évidemment ce sont des questions qui nous préoccupent énormément et sur lesquelles on travaille de façon intersectorielle.

**Mme Gentilcore :** Je vais poursuivre sur la santé mentale des jeunes. On le sait, vous l'avez... vous avez commencé à le dire, là, c'est très inquiétant, de plus en plus de jeunes démontrent des signes d'anxiété, de dépression, et, parallèlement à ça, en même temps, on voit vraiment une décroissance de l'accès à des services en psychologie. Entre autres, c'est difficile de trouver un psychologue, aujourd'hui, de pouvoir avoir un moment en consultation avec un psychologue.

Je suis consciente que ça ne relève pas directement de votre ministère, mais qu'est-ce que vous faites comme représentations auprès du ministère des Services sociaux et de la Santé pour augmenter l'accès à des ressources en santé mentale chez les jeunes?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Évidemment, c'est très préoccupant aussi, cette question-là, puis elle nous... elle nous habite de façon intersectorielle au gouvernement, mais j'aimerais peut-être revenir sur les mesures qui sont faites au portefeuille Jeunesse, dont les aires ouvertes, donc, par et pour les jeunes, l'accès gratuit sans rendez-vous, quarantaine de points de services ouverts, 48 au total, dans presque toutes les régions, nos belles régions du Québec, et nous sommes en lien avec Santé Québec pour en développer de nouveaux. Donc, ça, c'est une belle volonté jeunesse.

Les listes d'attente aussi, c'est très positif pour les jeunes, continuent de baisser. Les listes d'attente pour un service de première et de deuxième ligne ont affiché une baisse de 6,5 % depuis l'année dernière, Mme la Présidente. Donc, c'est très bien pour nos jeunes. Puis, lors de la dernière année, plus de 18 000 jeunes, Mme la Présidente, ont reçu un service de première ligne en santé mentale, une progression, évidemment, de près de 2 000 jeunes à pareille date l'année précédente. Donc, très, très positif pour nos jeunes.

**Mme Gentilcore :** Je vais renverser la question d'un autre angle. Il y a aussi plusieurs jeunes qui aimeraient devenir psychologues, qui aimeraient étudier pour, justement, être formés, pour qu'on ait davantage de ressources et se font... ils se voient refuser l'accès à ces programmes-là, qui sont contingentés. Qu'est-ce que votre gouvernement compte faire pour augmenter le nombre de psychologues formés puis aussi s'assurer qu'il y en ait plus dans le réseau public? Parce qu'en ce moment il y en a plusieurs qui vont au privé, les incitatifs ne sont peut-être pas suffisants pour qu'ils aient envie d'aller pratiquer au public. Donc, j'aimerais savoir ce que... ce que vous faites en ce sens-là.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Évidemment, on veut continuer, on veut continuer à travailler pour aider à la santé mentale de nos jeunes, mais c'est une question qui s'adresserait davantage à ma collègue de l'Éducation supérieure et de la Santé.

**Mme Gentilcore :** Petite question concernant le PAFIJ, donc le Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse.

Le 29 janvier dernier, l'ex-ministre responsable de la Jeunesse et le député de Jonquière a dévoilé... ont dévoilé ensemble 28 initiatives, là, qui ont été retenues à la suite de l'appel de projets 2025-2026 du PAFIJ. Le communiqué mentionne 207 projets qui ont été déposés dans le cadre de ce programme-là, donc 28 seulement, beaucoup d'appelés, peu d'élus, dans les faits, donc seulement 13 % des... des projets qui ont été sélectionnés.

Puis, ce que je remarque, c'est que ces projets-là sont circonscrits dans seulement cinq régions du... non, en fait, ils sont circonscrits dans seulement quelques régions. Il y a cinq régions du Québec où il n'y a aucun de ces projets-là : l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, Laval, l'Outaouais, le Centre-du-Québec. Comment ces projets-là ont été choisis puis comment vous expliquez qu'il y ait aussi peu d'élus sur le nombre d'appelés? Clairement, là, il y a des besoins qui sont là puis qui ne sont pas répondus.

**M. Lévesque (Chapleau) :** D'abord, peut-être revenir sur notre très belle tournée au Saguenay—Lac-Saint-Jean avec mon collègue de Jonquière, que je vois là-bas. Nous avons eu le bonheur de procéder à une très belle annonce dans sa circonscription. Vraiment, là, le centre l'Escale, qui... On... on est venus offrir, dans le fond, une belle... une belle possibilité d'infrastructure pour isoler trois salles de consultation. On parlait justement de santé mentale, tellement important. Donc, le montant qu'on a offert, ça... On vient isoler et permettre des consultations privées en matière de psychothérapie et de psychologie. Donc, ce sont... ce sont des demandes très, très importantes pour l'ensemble des régions.

Certaines régions n'avaient pas déposé de projet, pour répondre plus spécifiquement à votre question. Évidemment, l'analyse se fait, là, toujours avec... avec rigueur. Puis certains projets n'étaient pas nécessairement admissibles, parfois parce qu'ils ne répondaient pas à certains critères ou des dossiers étaient... étaient incomplets.

Donc, évidemment, notre volonté, c'est qu'il y en ait partout, dans toutes nos belles régions.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Merci, M. le ministre.

**Mme Gentilcore :** Merci. J'ai encore deux petits sujets, puis le temps file, donc j'aimerais ça... C'est des sujets qui me tiennent à coeur.

Premièrement, le entrepreneuriat. Moi, j'en parle le plus souvent possible quand je vais parler d'économie aux jeunes ou quand je vais rencontrer des jeunes dans nos cégeps ou dans une... nos universités. Pendant la course à la chefferie, la première ministre, votre première ministre, a parlé à plusieurs reprises de entrepreneuriat. On le sait que, d'ici 2029, il y a plus de 50 000 entreprises qui vont devoir trouver un successeur, qui risquent de fermer puis de ne pas trouver de repreneur, ici, au Québec. Plus de 60 % des entreprises, aussi, n'ont pas de plan de relève. Mais on n'a rien vu comme annonce concernant le entrepreneuriat depuis le 12 avril dernier. Donc, évidemment que d'adopter des mesures pour favoriser le entrepreneuriat chez les jeunes, ça devrait être une priorité pour s'assurer que ces entreprises-là puissent vivre, mais aussi s'assurer que nos jeunes puissent vivre des projets d'entrepreneuriat qui sont peut-être un peu plus accessibles. Est-ce que la première ministre va tenir son engagement sur le entrepreneuriat auprès des jeunes puis est-ce que vous avez, vous, des représentations à faire à ce... à ce sujet-là?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Très court. D'abord, l'importance... on connaît l'importance du entrepreneuriat. D'ailleurs, le gouvernement a nommé, notre gouvernement a nommé un repreneur en chef. Donc, ça envoie un très, très bon signal à l'ensemble des partenaires économiques.

Mais c'est une question qui relève de mon collègue, évidemment, je lui laisserais... je lui laisserais cette... ce volet-là de la réponse. Mais évidemment pour nos... pour notre jeunesse, c'est aussi un volet qui... qui est intéressant, là, à explorer.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Mme la députée Terrebonne, il vous reste 1 min 30 s.

• (12 heures) •

**Mme Gentilcore :** Excellent. Dernier sujet. Paperasse pour les carrefours jeunesse-emploi. Parce qu'on parlait, tout à l'heure, justement, du taux de chômage qui est très élevé chez nos jeunes, on est à 8,2 %, alors que le taux de chômage moyen, dans la population, au Québec, est de 5,6 %. Vous avez nommé certaines mesures que votre gouvernement a mises en place, mais on le sait que les carrefours jeunesse-emploi, qui sont dans le réseau communautaire, en fait, en mènent large dans ces dossiers-là et sont vraiment une référence pour plusieurs jeunes pour les aider à se trouver un emploi. Mais, en ce moment, comme l'ensemble du milieu communautaire, les moyens manquent. Beaucoup trop de paperasse, surtout, c'est la première chose qu'on nous dit, beaucoup de formulaires à remplir, de la complexité des programmes qui se multiplient, donc moins de temps à passer avec nos jeunes pour les accompagner. Qu'est-ce que vous faites pour soutenir les carrefours jeunesse-emploi?

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** ...M. le ministre.

**M. Lévesque (Chapleau) :** 40 secondes?

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** 50 secondes.

**M. Lévesque (Chapleau) :** 50 secondes? Donc, très, très rapidement, effectivement, au niveau de la paperasse et de la réduction des lourdeurs, disons, administratives, là, on va... on va parler de ça comme ça, c'est une volonté globale et générale du gouvernement, de l'ensemble des équipes. On veut faciliter et alléger ces fardeaux-là, là, pour l'ensemble des différents... des différents secteurs, et, évidemment, de façon sectorielle, avec l'ensemble des collègues, on y travaille, à réduire cette... cette lourdeur, donc, moins de redditions de comptes également pour nos carrefours jeunesse-emploi.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Il vous reste encore 13 secondes, Mme la députée.

**Mme Gentilcore :** Le temps est trop court avec vous, M. le ministre. Merci pour cette session de crédits.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Merci. Alors, maintenant, on va céder la parole à le deuxième groupe de l'opposition, à Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, pour un bloc de 9 min 35 s. La parole est à vous, Mme la députée.

**Mme Massé :** Merci, Mme la Présidente. Bonjour, tout le monde. Allons droit au but. J'aurais des milliers de questions, parce que la jeunesse, c'est l'avenir du Québec, mais, ceci étant dit, je n'en ai pas le temps.

Donc, je vais sauter directement à un des dossiers qui est dans ma circonscription, et peut-être que vous n'avez pas eu l'opportunité de le connaître, mais j'en ai parlé longuement avec votre prédécesseur, c'est le dossier du

groupe qui s'appelle L'Astérisk, qui était financé par le SAJ jusqu'à l'an dernier, qui était financé par le SACAIS jusqu'en 2024, groupe qui intervient auprès des jeunes trans, queer, non binaires, homosexuels, bien, LGBTQIA2S+, qui...

Malheureusement, on apprenait, cette semaine, par le biais des Internets, qu'ils vont être obligés de fermer leurs portes. Je ne sais pas si vous voulez passer la parole à votre collègue ou vous avez le dossier. Moi, je veux savoir... Là, on ne pouvait pas se permettre de perdre ce groupe-là dans une période où il y a une augmentation massive de la transphobie, de l'homophobie, des discours haineux. Qu'est-ce qui s'est passé? Qu'est-ce qu'on peut faire?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Merci. Merci, Mme la Présidente. Je remercie la députée également et j'en profite pour... pour la saluer, là. Au niveau de notre jeunesse, vous avez tellement raison, c'est notre avenir, mais c'est aussi notre présent, puis c'est un peu comme ça que j'aborde le mandat, là, que nous avons, nos forces vives.

On est... on est présentement en contact avec nos amis de la... du projet L'Astérisk afin de trouver une voie de passage. Donc, c'est l'objectif. Le projet Astérisk, comme vous le savez, était financé, dans le cadre du Plan d'action jeunesse 2021-2024, pour un total de 563 000 \$. Le financement ne s'est pas poursuivi pour le plan 2025-2030. L'organisme n'avait pas soumis de demande pour ce projet à ce moment-là, puis, bon, tout récemment, là, l'organisme m'a contacté à l'automne 2025 pour savoir si le projet allait être reconduit. Donc, après discussion, l'organisme a compris qu'il aurait dû redéposer une demande dans le cadre de l'appel du projet lié au plan d'action jeunesse s'il souhaitait renouveler son financement.

Puis, si vous voulez peut-être un petit peu plus de détails, je... c'est correct.

**Mme Massé :** Oups! Pardon, excusez, j'ai l'habitude de toucher au piton, vous le savez, Manon pèse sur le piton, c'est une déformation.

Oui, non, je sais tout ça. Quand vous me dites que vous êtes en démarche, écoutez, là, on était sur respirateur... Oui, il y a eu une erreur de commise de leur part. Je pense qu'ils l'ont reconnue, je l'ai reconnue, mais on ne peut toujours pas se passer de ce groupe-là quand même. Avec votre prédécesseur, on avait regardé pour du potentiel au moins pour les aider à ne pas arriver à là où on arrive maintenant, c'est-à-dire la fermeture des locaux, parce que, vous le savez, hein, ils sont...

L'Astérisk, c'est une... c'est un leader auprès des jeunes de la communauté LGBT. Il accompagne Jeunesse Lambda, Projet 10, coalition montréalaise des groupes LGBT. Et, en plus, bien, il chapeautait, là, je suis obligé de le mettre au passé, un projet de relocalisation pour permettre à tous ces groupes-là de vivre. Alors, si vous pouviez m'en dire un petit peu plus sur qu'est-ce qui est... parce que, là, on a lu... l'annonce est faite, là. Ils vont... Ils ne seront pas capables de renouveler leur bail, et donc, par conséquent, ils vont devoir fermer les portes.

**M. Lévesque (Chapleau) :** On m'a dit que nous sommes très, très ouverts, et je suis... évidemment, je suis très ouvert pour trouver une voie de passage pour que le tout fonctionne. Donc, on a beaucoup d'ouverture au Secrétariat à la jeunesse. C'est notre souhait d'aller dans cette direction-là. Évidemment, les enjeux de la communauté LGBTQ+ sont importants, puis nous sommes en discussion, là, comme je... comme je le mentionnais, là, avec eux, avec le projet Astérisk.

Peut-être vous parler, là, de certains programmes en lien avec, notamment, les discours masculinistes misogynes, homophobes, transphobes. Ça nous préoccupe énormément. Il y a des actions spécifiques, dans notre Plan d'action jeunesse, qui sont mises de l'avant, là. Deux objectifs sont liés, là, à cet enjeu : favoriser les rapports égalitaires, et le dialogue intergénérationnel, et surtout interculturel aussi.

Les exemples de projets, vous êtes sûrement au courant, Mme la Présidente : l'organisme Ensemble pour le respect de la diversité, qui offre... qui offre des ateliers interactifs aux jeunes du secondaire pour les sensibiliser à la discrimination, à l'intimidation, à la diversité, qui permettent aux enseignants d'accompagner leurs élèves dans des projets mobilisants, 315 000 \$, puis soutenir aussi le développement de la pensée critique et l'engagement civique, le Centre québécois d'éducation aux médias et à l'information, qui a un projet à cet effet-là, le Programme pour une jeunesse bien informée aussi. Donc, on y travaille aussi à cet effet-là.

**Mme Massé :** Mais la particularité de L'Astérisk, c'est qu'ils travaillent spécifiquement avec les gens qui ne vont pas chercher des ressources ailleurs parce qu'ils sentent que, dans la société québécoise, actuellement, ils ne sont pas très bien accueillis. Alors, c'est sûr qu'ils vont dans des endroits que je pourrais dire... de «safe space», là, des endroits sécuritaires pour eux, alors, mais on... C'est parfait. Pour moi, après l'étude des crédits, on va... on va travailler ensemble, puis je sais que votre nouveau, ancien, peut-être futur... qui vous donne un coup de main, va m'aider à trouver la voie de passage dont il est question.

Il me reste cinq minutes. J'ai deux autres sujets. Ça fait que c'est pour ça que celui-là, je le pelle par en avant. On va se parler. Je veux parler de la question des maisons de jeunes parce que, là, moi, vous le savez, je viens du communautaire, et le filet social, actuellement, c'est le monde du communautaire qui... qui le soutient, qui le supporte, en fait, qui le porte à bout de bras, et les maisons de jeunes ont fait bien des différences, là. Ce n'est pas... ce n'est pas vous autres qui financez les maisons de jeunes. Elles sont globalement financées par le PSOC, et tout ça, mais l'enjeu, là, c'est que c'est ces endroits-là...

Puis je ne sais pas pour vous, mais, moi, les maisons de jeunes sont assez vieilles pour que moi, j'aie été dans une maison de jeunes, c'est quand même... en voyant mes cheveux blancs, vous le savez bien, que ce n'est pas

d'hier, sauf que l'enjeu, c'est qu'actuellement, comme tout le communautaire, vous me direz, mais les maisons de jeunes de façon particulière, elles ont un urgent besoin parce que plus la vie est dure pour nos jeunes... puis c'est pour ça que je vous interpelle, plus la vie est dure pour nos jeunes, plus ça prend des espaces comme les maisons de jeunes, et il y en a partout, sur le territoire québécois, qui accueillent nos jeunes sans discrimination, sans jugement. Ils les prennent comme ils sont et ils les aident à passer ce moment difficile de leur... de leur vie.

Moi, en fait, ma question, c'est... Je le sais bien, que ce n'est pas votre ministère, mais vous avez quelque chose de transversal. Est-ce que vous étiez au courant de la réalité du manque à gagner de plusieurs millions de dollars pour soutenir les travailleuses et travailleurs des centres qui sont à bout de souffle, et donc les services, puis avez-vous fait des représentations, bien sûr, auprès de la ministre responsable?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Bien, évidemment... Merci, Mme la Présidente. Merci pour la question. Évidemment, là, on reconnaît l'importance du travail puis de la mission des maisons de jeunes, j'en ai d'ailleurs de très belles dans ma circonscription, j'ai le plaisir de participer à des événements et à des activités avec eux et avec elles, une mission essentielle, une mission importante dans une période charnière, aussi, pour nos jeunes, puis, là... puis, comme vous l'avez... la députée l'a dit, Mme la Présidente, ils ne l'ont pas toujours facile, nos jeunes. Ça fait que je pense que c'est important de répondre présent à cet effet-là.

Peut-être revenir... Évidemment, ça relève de ma collègue, là, mais peut-être revenir sur le Plan gouvernemental en matière d'action communautaire, là, 2022-2027, le premier en 15 ans qui prévoit une augmentation du soutien à la mission globale, de 888 millions de dollars pendant cette période. Il n'y a jamais eu...

**Mme Massé :** ...

**M. Lévesque (Chapleau) :** De 2022 à 2027. Il n'y a jamais eu...

**Mme Massé :** Sur cinq ans?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Exact. Il n'y a jamais eu d'investissement aussi massif en soutien à la mission globale en matière d'action communautaire, alors qu'il a presque doublé grâce aux actions du gouvernement, puis, en effet, là, de 2018-2019, 2024-2025 aussi, le gouvernement du Québec a maintenu et a accru le soutien de la mission globale pour une injection directe et stable de plus de 600 millions, donc, dans cette période-là, précédente, également.

Puis le Secrétariat, aussi, à la jeunesse vient investir des montants importants auprès des organismes communautaires jeunesse pour des projets spécifiques en soutenant, notamment, le Regroupement des maisons de jeunes du Québec, la Coalition interjeunes, le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec, puis le secrétariat soutient... ne soutient pas directement la mission globale des organismes communautaires, mais, par les autres... les autres volets, vient... vient aider, là... Voilà.

• (12 h 10) •

**Mme Massé :** Oui, merci, M. le ministre, de respecter... Il me reste 1 min 30 s, et c'est comme un sprint que je trouve... que c'est très difficile, mais, au moins, j'ai cette 1 min 30 s là. Bref, il va falloir faire plus. Nous autres, on vous a donné quelques idées, là. Ça fait que, si vous manquez d'argent pour vos jeunes, allez taxer les superriches. Ça, ça va être une façon de ramasser 5 milliards puis qui va faire que le monde du communautaire qui soutient notre filet social va pouvoir le soutenir jusqu'au bout.

Je termine, parce que vous aurez certainement le mot de la fin. Hier, plusieurs jeunes... nous avons convié plusieurs jeunes, en bas de... en bas de, facilement, 17 ans, à venir discuter d'environnement, à venir assister aux crédits sur l'environnement, et il y avait une question que je vous souhaitais... parce qu'ils voulaient que... ils l'ont posée à la ministre de l'Environnement, mais moi, je voulais...

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Votre temps... Rapidement, la question, Mme la députée. Il ne reste plus de temps. Alors, je vais permettre... le ministre de répondre si j'ai consentement.

**Mme Massé :** Bien, non, je n'ai pas posé de question parce que je ne veux pas de réponse.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Parfait. Merci beaucoup. Alors...

**Mme Massé :** Si c'est mon temps, je ne veux pas de réponse.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Voilà. Merci beaucoup, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques. Alors, maintenant, on retourne... Je cède la parole au député de Jacques-Cartier pour un dernier bloc de 14 min 29 s. Alors, le temps qui n'a pas été utilisé auparavant a été ajouté à votre temps, M. le député. Alors, la parole est à vous.

**M. Kelley :** Parfait. Merci beaucoup, Mme la Présidente. La députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques a déposé un projet de loi superintéressant, M. le ministre, sur la coconstruction des mesures législatives et réglementaires touchant les Premières Nations et les Inuits. Qu'est-ce que vous pensez de ce concept de la coconstruction? Parce que, pour moi, c'est une option intéressante pour la jeunesse et les peuples autochtones,

particulièrement des jeunes qui veut changer leur avenir, améliorer des choses. Alors, qu'est-ce que vous pensez de le projet de loi qui a été déposé par ma collègue?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Bien, écoutez, on va prendre le temps de l'analyser. Il vient d'être déposé. Évidemment, là, pour le respect du privilège parlementaire, vous savez qu'on n'a pas pu en prendre connaissance avant qu'il soit déposé. Donc, à cet effet, je réserverais mes commentaires suite à l'analyse complète de ce projet de loi.

**M. Kelley :** ...le problème. La coconstruction va régler un enjeu que... Souvent, des projets de loi arrivent, puis les peuples autochtones ne sont pas au courant de qu'est-ce qui est dans le projet de loi, puis ça crée un enjeu. Alors, vous êtes maintenant en train de réaliser la réalité des peuples autochtones. Alors...

**M. Lévesque (Chapleau) :** Mme la Présidente, est-ce que le député souhaite changer notre... notre parlementarisme?

**M. Kelley :** Non, non, mais je souligne un fait, non, pantoute, mais je souligne un fait. Alors, je comprends, je vais prendre le temps d'analyser ça, mais je veux continuer aussi, M. le ministre. Je sais que vous avez... Votre ministère a dépensé l'argent pour aider des différentes communautés autochtones, mais est-ce que vous pouvez aussi peut-être prendre le temps de nous parler de votre propre vision, de comment on peut améliorer la vie de nos jeunes peuples autochtones et inuits au Québec?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Évidemment, pour les différentes annonces en matière de jeunesse puis en matière de jeunesse autochtone, aussi, on est... on est à élaborer le tout. Il y aura des annonces à venir, évidemment. On ne veut pas... on ne veut pas mettre la charrue devant les boeufs, comme... comme on dit. Donc, en temps et lieu, nous pourrons... nous pourrons procéder à cet effet-là. Évidemment, toutes nos jeunesses... Comme je le disais, il y a des... il y a de multiples jeunesses au Québec. Elles sont importantes. Elles sont à considérer dans leurs réalités propres, et évidemment ça inclut les jeunesses de nos... de nos peuples autochtones.

**M. Kelley :** ...ministre, est-ce que vous avez une priorité pour notre... nos jeunes autochtones au Québec, quelque chose que vous voulez attaquer dans les prochains couples de mois?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Toutes nos jeunesses sont importantes, comme je le disais. Évidemment, ces annonces-là vont venir en temps et lieu. Je ne veux pas... je ne veux pas m'avancer à cet effet-là. Et évidemment on veut que les mesures qu'on va mettre de l'avant reflètent et représentent ce que... ce que nos différentes jeunesses sont, incluant les jeunesses autochtones.

**M. Kelley :** Et tout le monde... Je suis d'accord, M. le ministre, tous les jeunes sont importants, mais, quand même, pour des différents jeunes, ça prend des politiques et des mesures mises en place qui sont spécifiques pour adresser des différentes communautés, c'est tout à fait normal, et, quand même, quand j'ai regardé dans le cahier de crédits, je vois, il y a des différents investissements qui sont faits pour les différents groupes, incluant... incluant les anglophones, incluant les peuples autochtones, mais c'est juste comme... Tu sais, moi, je trouve que c'est un peu une question de base, c'est... Pour les Premières Nations et les Inuits, est-ce qu'il y a quelque chose... comme un député qui siège ici, à l'Assemblée nationale, depuis presque huit ans, une chose que vous voulez travailler sur aujourd'hui, donner les commandes à votre formidable équipe à côté de vous, de dire : Hé! On va aller travailler avec... quand même, si c'est avec votre collègue le ministre responsable des Affaires autochtones, mais une priorité, pour vous, avec les peuples autochtones du Québec?

**M. Lévesque (Chapleau) :** ...d'être un bon partenaire et de continuer à être un bon partenaire avec le secrétariat en relation avec les peuples autochtones. On contribue... Ils contribuent financièrement à plusieurs projets. Et notre... notre secrétariat, également, a conclu des ententes de financement avec plusieurs organisations oeuvrant auprès de la jeunesse autochtone en 2025-2026, un soutien totalisant 3 721 250 \$ qui leur a été accordé. On pense au Réseau jeunesse des Premières Nations Québec-Labrador, au Conseil jeunesse Qarjuit, Conseil de la nation atikamekw, Regroupement des centres d'amitié autochtones, le Wapikoni mobile — on le sait, que, pour la jeunesse, c'est très intéressant — Conseil des jeunes de la nation crie, Femmes autochtones du Québec, Carrefour jeunesse-emploi Nunavik, Fondation Nouveaux Sentiers, Chemin des Mille Rêves, l'Institut du développement durable des premières nations du Québec-Labrador, Mikana, Minwashin et le M361. Donc, de beaux projets. On veut poursuivre sur cet engagement-là avec notre collègue.

**M. Kelley :** Merci beaucoup. Je veux... reviens un petit peu sur une discussion de ma collègue de Sainte-Marie—Saint-Jacques sur le réseau des maisons pour nos jeunes, et je veux saluer... saluer la gang de Pierrefonds, que j'ai eu le plaisir de visiter récemment, des jeunes superbrillants, et ils ont été supergentils avec le député de Jacques-Cartier. On a eu une bonne discussion. Ils ont beaucoup de défis devant eux. Ce n'est pas... ce n'est pas simple, mais, une chose, ils ont tout... On a jaser beaucoup de la question de prévention. C'est hyperimportant. Et je sais que ces maisons... Le réseau est vraiment là aussi pour assister dans la prévention, de sortir des jeunes d'une situation qui est difficile, de bien gérer des situations difficiles, aussi, qu'ils vivent.

Alors, de votre côté, M. le ministre, comment le gouvernement peut mieux travailler sur le côté de la prévention, les interventions et les actions pour nos ados, la deuxième partie de la jeunesse, parce qu'on sait que, si on prend des actes et des mesures concrètes, c'est... On appuie le réseau, mais, quand même, aussi, d'avoir les bonnes politiques en place dans nos écoles... On peut aider beaucoup des gens et beaucoup des jeunes d'éviter des situations superdifficiles. Alors, je ne sais pas si vous avez des pensées là-dessus.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Tout simplement, là, pour... au niveau de la prévention, qu'est-ce qui... parce qu'il y a plusieurs éléments, là, évidemment, qui... qui peuvent amener nos jeunes sur différentes tangentes ou différentes orientations. Évidemment, on a plusieurs, plusieurs programmes qui viennent viser... mais, en prévention, sur quoi, peut-être, plus spécifiquement, je vous retournerais une petite question. Oui?

**M. Kelley :** ...c'est une, je pense, la réussite scolaire, et, si je peux dire ça, comme une bonne intégration dans leur propre communauté, et aussi peut-être des enjeux familiaux. Alors, c'est des différents axes, mais on sait que, si on aide un jeune dans des situations précaires, on peut éviter un plus grand problème à le long terme.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, peut-être revenir sur ce qu'on a fait sur la... en santé mentale. Je ne sais pas si... J'en avais parlé avec la collègue de Terrebonne, mais peut-être plus largement là, le réseau Aire ouverte, c'est des espaces pensés, évidemment, par et pour les jeunes de 12 à 25 ans, enjeux de santé mentale importants, accès gratuit, sans rendez-vous, à des services en santé mentale, plus d'une quarantaine de points de service, 48 points de service pour ces jeunes-là. Donc, c'est vraiment, de façon préventive, dans presque toutes les régions du Québec, puis on est en lien avec Santé Québec à ce niveau-là.

Donc, ça, c'est très, très important pour nous, les listes d'attente qui continuent à diminuer considérablement, 18 000 jeunes qui ont reçu des services, une augmentation de près de 2 000 jeunes à cet effet-là, donc, très, très, très important à ce niveau-là. Éducation aussi, réussite éducative, c'est une immense priorité pour tous les... tous les élèves, là, au Québec. Donc, on s'est engagés à atteindre 90 % de diplomation d'ici 2030. Évidemment, ça relève de ma collègue... de nos collègues sectoriels, puis je laisserais peut-être répondre, à ce niveau-là... mais évidemment la prévention, pour nos jeunes, pour qu'ils puissent, dans le fond, atteindre leur plein potentiel, c'est une priorité et c'est une orientation que nous avons.

**M. Kelley :** Merci beaucoup, M. le ministre. Et, je pense, c'est important de continuer d'investir sur le côté de la prévention. Alors, j'espère que ça va être une des priorités quand vous discutez avec le réseau des maisons de jeunesse, oui, à la question du financement à la base qui doit augmenter, c'est criant, mais, en même temps, aussi, eux autres, souvent, ont des difficultés de travail avec des commissions scolaires, avec des centres de services scolaires, pour avoir un meilleur accès, aussi de juste clairement dire qu'il y a un espace qui est safe pour les jeunes. Alors, c'est une partie de vos défis.

Je veux juste avoir votre pensée aussi sur le... Mon collègue le député de Marquette a travaillé très fort sur le dossier de, oui, les sports, mais aussi sur les énergies... les boissons énergétiques qui... On sait, il y a toute une discussion autour de la table présentement ici, à Québec. C'est quoi, vos pensées là-dessus?

• (12 h 20) •

**M. Lévesque (Chapleau) :** Bien entendu, là, les boissons énergisantes, ça représente un enjeu très préoccupant pour... pour nos jeunes particulièrement d'un certain âge, là, au niveau... au niveau de la Santé publique, qui a émis des recommandations à cet effet-là. On n'a pas attendu pour agir aussi, là. Des mesures de sensibilisation sont déjà déployées actuellement auprès des jeunes, des parents, dans les milieux scolaires et dans les milieux de la santé. On veut avancer évidemment de façon rigoureuse, basés sur les données, basés sur la science, pour mieux comprendre les risques et les interactions qu'on connaît avec certains médicaments ou, du moins, qui sont connus par les professionnels de la santé, cette interaction-là qui peut être très nocive... en fait, pas «qui peut être», qui est parfois très nocive pour nos jeunes.

Évidemment on a une pensée... Nous sommes de tout coeur avec la famille du jeune Miron puis on compte prendre action afin qu'une telle situation ne se reproduise plus. On envoie évidemment nos sympathies à sa famille. Puis ma collègue à la Santé a amorcé une belle... une belle démarche transpartisane en réunissant l'ensemble des collègues autour de cette table. Je crois que vous ou M. le député de Marquette êtes à cette table.

**M. Kelley :** Merci beaucoup. Il n'y a pas beaucoup de temps qui reste, et je dois poser une couple de questions sur les crédits, qu'est-ce qui est dans le cahier des crédits. Je suis dans le document Étude des crédits, c'est le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, demande de renseignements généraux, puis nous avons, à la question n° 4... j'ai... il y a plusieurs différentes dépenses qui étaient faites par le ministère, une que j'ai juste vue, on a dépensé... c'est avec... la production des trophées pour le PRJ 2025, puis le coût était 4 000 \$. Alors, est-ce que vous pouvez expliquer comment on a dépensé 4 000 \$ pour les trophées, M. le ministre?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Avec... avec consentement, j'aimerais céder la parole au sous-ministre.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Oui, est-ce que j'ai consentement?

**M. Kelley :** Consentement, oui.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Consentement. Alors, je vous demanderais de vous identifier pour les fins de l'enregistrement, et vous pouvez répondre par la suite.

**M. Houle (Réjean) :** Bonjour. Réjean Houle, sous-ministre adjoint chargé du Secrétariat à la jeunesse.

Pour la production des trophées au Secrétariat à la jeunesse, on fait affaire avec l'Université Laval, qui organise un concours avec des jeunes pour produire des trophées. Donc, c'est lié avec cette dépense-là, la production des trophées, suite au concours.

**M. Kelley :** Alors, c'est très spécifique, parce que les trophées sont spécifiques, puis ça encourage, j'imagine, les jeunes artistes.

**M. Houle (Réjean) :** La créativité.

**M. Kelley :** Parfait, puis c'est intéressant. Merci de clarifier pourquoi les dépenses étaient à 4 000 \$. M. Houle, dans la même... même liste des dépenses, avec l'Institut de la statistique du Québec, 350 000 \$ ont été versés. Est-ce que ça, c'est pour... c'est quelque chose qui est normal, dans tous les différents ministères, de dépenser l'argent pour avoir l'accès à certaines données, ou c'est d'appuyer la mission à la base de l'Institut de la statistique du Québec de reculer les données sur la jeunesse?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Allez-y, oui, monsieur.

**M. Kelley :** Oui, oui, vas-y.

**M. Houle (Réjean) :** Depuis le plan d'action 2021, on a une entente avec l'ISQ pour développer une vitrine statistique jeunesse. Donc, on a demandé spécifiquement à l'ISQ de développer un tableau de bord sur les indicateurs pertinents en matière de jeunesse qu'ils mettent à jour à chaque année. Donc, c'est bénéfique pour les partenaires, le milieu puis le réseau de recherche aussi.

**M. Kelley :** Et tout le tableau de bord, j'imagine, est disponible sur le site Web?

**M. Houle (Réjean) :** Absolument.

**M. Kelley :** Parfait, superintéressant, merci beaucoup. Et, quand même, juste de bien comprendre le déménagement de le secrétariat versus un autre local, je comprends que les dépenses ne sont pas énormes, mais il y a une couple de dépenses qui étaient faites. Je pense que juste des questions... qu'est-ce qui a été fait exactement, c'était comme de bouger des bureaux, des cadres ou c'était comme... Est-ce que c'était énormément... d'un projet? Je pose les questions parce que, je pense, une dépense, c'était pour... si je ne me trompe pas, c'était environ 3 000 \$. Alors, juste de bien comprendre qu'est-ce qui a été dépensé pour quoi exactement.

**M. Houle (Réjean) :** Bien, en fait, ça, si je peux me permettre, bon, l'équipe est déménagée des bureaux du ministère de la Culture au 900, René-Lévesque, où nous sommes maintenant, là, pour... pour un bon moment. Donc, il a fallu acheter du mobilier qui correspondait aux locaux. Il y a eu des frais de peinture aussi, là, si vous voulez qu'on entre dans le détail.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** ...M. le député de Jacques-Cartier.

**M. Kelley :** Une minute? Bien, je vais garder le temps juste pour, Mme la Présidente, m'exprimer un petit peu, que, M. le ministre, les défis sont énormes pour notre jeunesse. Pour moi, qu'est-ce qui m'inquiète beaucoup, c'est le fait qui... Nos jeunes Québécois ne sont plus capables de rêver d'un meilleur avenir, et ça, c'est... c'est triste, et c'est causé par l'anxiété sur l'arrivée de l'intelligence artificielle, sur un monde qui est constamment en guerre, le fait que le coût de la vie a explosé, le fait que c'est presque impossible d'avoir l'accès à l'achat d'une première maison ou, quand même, de trouver un loyer qui est raisonnable. Notre jeunesse a fait énormément pendant la pandémie pour sauver leurs grands-parents, pour respecter des règles. Ils ont manqué des bals. Ils ont manqué des fêtes. Ils ont manqué des anniversaires importants.

Puis, maintenant, les demandes sont criantes, et on... nous, comme une société, on a le devoir de donner eux plus et l'heure juste, mais, je pense, c'est superimportant que les investissements sont là. Je parle d'une partie de la jeunesse qui cherche un meilleur emploi, mais aussi des jeunes qui cherchent une place pour être safe d'être qui eux... qui eux sont, de vraiment être confortables et à l'aise dans leurs propres souliers avec nos réseaux des maisons de jeunesse. Alors, moi, j'ai des craintes. Vous n'avez pas beaucoup de temps. J'ai toujours bien respecté de travailler avec vous, M. le ministre...

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** M. le député...

**M. Kelley :** ...et bon succès, et j'espère que vous changerez des choses.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Merci, M. le député de Jacques-Cartier. Merci. Le temps est fini. Alors, je cède maintenant la parole à M. le député de Jonquière pour le dernier bloc. Vous avez 3 min 53 s.

**M. Gagnon :** Trois minutes? Bien, trois minutes, bien, je vais rester positif. Ça va être un beau trois minutes. On parle de jeunesse. Je vais rester positif.

Premièrement, je vais mentionner un exemple de jeunesse. Il n'est pas jeune nécessairement, mais c'est un bel exemple de jeunesse. Je tiens à souligner un exemple de jeunesse, c'est-à-dire le premier demi-marathon du député de Jacques-Cartier récemment, oui, bravo, M. le député, un exemple pour la jeunesse, un exemple pour la jeunesse.

Je veux rester dans un moment fort, M. le ministre, que j'ai vécu, puis, ma collègue qui est à ma gauche y a travaillé extrêmement fort. Quand on se mobilise pour nos jeunes, il peut y avoir quelque chose d'extraordinaire. Oui, la jeunesse... En ce moment, les besoins sont grandissants. Ça évolue rapidement. Il y a de belles possibilités, mais il y a aussi des besoins bien réels. Si on prend les enjeux de santé mentale, persévérance scolaire, l'accès au logement, l'intégration, le marché du travail, on est tous conscients que ça vient un peu percuter nos jeunes, mais il y a aussi... il y a aussi les réseaux sociaux, et c'est là que je veux être positif. Quand on travaille tous ensemble...

On a mis en place la commission des écrans, et je tiens à souligner, là... L'ensemble des familles politiques, de manière transpartisane, on a travaillé pour ce qu'il y avait de plus important collectivement, notre plus grande... notre plus grande richesse, notre jeunesse. On est allés sur le terrain. Peu importe la famille politique, on est débarqués dans les écoles. On a consulté nos jeunes à des heures atypiques. J'ai vu des collègues se brancher à sept heures le matin, ma collègue qui est à ma gauche a travaillé extrêmement fort, et ça s'est fait dans le respect, parce que l'objectif ultime, c'étaient nos jeunes, M. le ministre, et puis on a fait quelque chose. Des fois, on peut parler de la machine, on peut parler de la longueur, mais on a fait quelque chose.

On avait le mandat, collectivement, de déposer ce rapport-là le 31 mai, et on l'a fait tous ensemble, et on n'a pas arrêté là. Une de nos recommandations, c'est-à-dire est-ce qu'on a le courage, en tant qu'élus... que dire qu'à la rentrée, en septembre, il n'y aura plus de cellulaire dans les écoles du Québec? On a déposé, le 31 mai... On sait très bien que juillet, août, ce n'est pas des moments très vivants dans nos écoles, mais, collectivement, l'Assemblée nationale, nos centres de services scolaires, les gens qui travaillent pour le gouvernement, le ministère de l'Éducation, on y est arrivés, et, en septembre dernier... Les jeunes ne nous aimaient pas. Les jeunes ne nous aimaient sûrement pas, mais, en septembre dernier, on a eu le courage de dire : Pour le bien de notre jeunesse, il n'y aura pas de cellulaire dans les écrans. Et, collectivement, ce qu'on entend, présentement, que les jeunes font plus de sport, que les jeunes communiquent plus entre eux, que les jeunes discutent en mangeant à la cafétéria; bien, on y est tous arrivés ensemble.

Alors, je tenais à dire quand même à la commission où est-ce qu'on parle davantage jeunesse, M. le ministre, que, quand on se mobilise tous ensemble, on est capables de faire de belles choses. J'étais présent, le 10 juin dernier, à l'OASIS immersion, à Montréal, quand le ministre de l'époque a déposé le Plan d'action jeunesse 2025-2030 pour les jeunes de 15 à 29 ans, 515 millions, 140 mesures. On est focus sur sept grands axes. C'est quelque chose de puissant. L'ambiance, elle était extraordinaire. Ça a été mon premier contact avec les partenaires. Il y a tout un réseau dans la communauté qui prend soin de nos jeunes.

Alors, il y a des sommes qui sont dédiées, des rapports qui sont écrits. Je vous invite, M. le ministre... Vous avez double fonction, et on sent que la jeunesse, c'est fort pour vous, gardez cette belle passion, et on va vous accompagner.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Merci, M. le député de Jonquière. Il reste 19 secondes, M. le ministre.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Bien, écoutez, je vais remercier évidemment le député de Jonquière et abonder dans le même sens, d'ailleurs, le féliciter de ce beau travail, et l'ensemble de l'équipe, au niveau des écrans. Je sais qu'il était adjoint à la jeunesse. Je lui lève mon chapeau pour ce beau travail et je vais poursuivre dans cette... dans cette belle voie.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Merci beaucoup. Alors, le temps alloué à l'étude des crédits budgétaires du volet Jeunesse est presque... presque écoulé.

### Adoption des crédits

Nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits. Le programme 7, intitulé Jeunesse, est-il adopté?

**Des voix :** Adopté.

**Des voix :** Sur division.

**La Présidente (Mme Rotiroti) :** Sur division.

**Documents déposés**

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements des oppositions.

Compte tenu de l'heure, la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci et bon après-midi à tous.

*(Fin de la séance à 12 h 30)*